

Visa pour enfant de scientifique - VLS-TS

- Un formulaire de demande de visa de long séjour dûment complété en français ou en anglais et signé par l'un des deux parents ou le représentant légal de l'enfant
- Formulaire OFII dûment complété (original + copie)
- Deux photographies d'identité récentes
- Passeport + Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + Photocopie de toutes les pages et mentions du Hukou
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie
- acte de naissance notarié et légalisé par le Ministère chinois des Affaires Etrangères compétant + traduction en français ou en anglais + copie
- Certificat de scolarité (original + copie)
- Dépôt bancaire + copie
- Protocole d'accueil du père ou de la mère de l'enfant, rempli par un organisme français agréé et revêtu du cachet de la préfecture (copie)
- Copie du passeport du parent résidant en France
- Copie du titre de séjour du parent résidant en France
- Dans le cas où l'enfant de scientifique voyage seul et si un des deux parents reste en Chine : une autorisation de sortie de territoire signé par le parent restant en Chine sous forme d'acte notarié avec authentification du Ministère chinois des Affaires Etrangères compétent (avec traduction en français ou en anglais + copie)
- Si le demandeur de visa souhaite séjourner en France moins de 12 mois, copie de la réservation du billet d'avion aller-retour. Sinon (séjour de plus d'un an envisagé), copie de la réservation du billet d'avion aller simple